

Cap Qualité Courrier dans les Bouches du Rhône en particulier dans les CTC

C
.
Q
.
C
.
1
3

Depuis le mois de Janvier, la Direction de La Poste des Bouches du Rhône affirme, lors des réunions avec les Organisations Syndicales : *“C’est grâce à un dialogue constructif que nous bâtissons, ensemble, CQC dans le département”*.

Le 4 Mars, encore une fois, **les représentants de la DOTC, n’ont pas répondu aux questions concrètes**, aux revendications et aux angoisses du personnel de Marseille Ville et de Marseille Provence CTC, expliquant **qu’ils ne sont pas décisionnaires** et propose une nouvelle réunion sans décisions le 27 Mars.

Des E.T.C et des tracts mensongers :

▪ Lors de la réunion du 11 Février, l’ensemble des Organisations Syndicales a réaffirmé que le projet touchait les Centres de Tri et la Distribution.

Réponse de La Poste : cela ne touche que les CTC et encore certains partiellement (Provence CTC, Rognac).

Mensonge : Comme sa dénomination l’indique **Cap Qualité Courrier** touche tous les Postiers du Courrier.

La preuve ? de 103 centres Courriers actuels, on doit passer à 58. 33 Centres vont être restructurés, tous seront touchés par la mécanisation du TG4 (tri distribution) et la volonté de mettre en place “Facteur d’Avenir”. Nulle phrase pour évoquer ce désaccord de fond entre la DOTC et Organisations Syndicales.

▪ Le tract affirme que des réunions préparatoires seront organisées avec un seul représentant par OS.

Mensonge : Apres de long débat, la Direction a reculé, ça sera deux représentants par OS qui seront présent.

▪ La Direction propose des bilatérales.

Mensonge par omission : L’ensemble des Organisations Syndicales a exigé le refus des bilatérales, car celles-ci sont proposées dans le seul but de diviser les OS.

Le 4 Mars, La Poste essaie de faire du bourrage de crâne :

▪ Présentation d’un sondage IPSOS tendancieux. Il suffit d’orienter les questions pour orienter les réponses. Malgré ces manipulations, il en ressort une forte inquiétude des salariés sur CQC appliqué dans les CTC et la Département.

▪ Décision unilatérale de mettre en place des entretiens managériaux, pour faire pression sur chaque agent individuellement afin qu’il fasse un choix sans connaître ni les lieux, les horaires, les organisations du travail et les conditions du travail (donc l’emploi).

▪ Les représentants essaient de calmer l’inquiétude en bottant en touche. Un dossier sera transmis au siège de La Poste pour élargir le périmètre à Rognac et la Distribution, une réponse peut être en Mai.

Manipulation : la DOTC n’est pas décideuse, aller voir Paris !

PROPAGANDE

Les grandes étapes telles qu'elles sont officiellement définies par la DOTC :

- **Septembre/Octobre 2008** : installation de 3 MTI-PF (Machine de Tri Petit Format pouvant traiter jusqu'au TG4).
- Organisation des chantiers, site par site (selon calendrier immobilier des sites).
- Régimes de travail (fin juillet 2009).
- Accompagnement social (fin juillet 2009).

Fin 2010 : Fin du transfert de l'activité de Marseille Ville sur Arnavant.
Jusque là, le maintien des régimes de travail traditionnels.

Fin 2010 : Transformation de Marseille Provence en PIC.
Jusque là, le maintien des régimes de travail traditionnels.

Les manipulations et les mensonges (par omissions) :

Cette présentation des étapes est faite pour essayer de rassurer les personnels. Une étape importante, pourtant communiquer aux Organisations Syndicales, était omise dans le tract de propagande : les régimes de travail seront discuté fin juillet 2009.

La manipulation :

Un exemple à Marseille Ville CTC : Depuis des mois, un reclassement (NEC "machine à oblitérer") a été étendu à l'ensemble du personnel du CTC sur les bases du BRH National avec à la clef : primes de mobilité fonctionnelle, mobilité géographique et spécial retraite. Beaucoup parmi les personnels attendaient ces mesures, car nombreux sont les agents de Marseille Ville qui en ont marre de travailler dans les conditions actuelles.

Les désillusions :

Dans le cadre du reclassement, 2 ou 3 personnes sont parties à Arnavant (il a fallu que SUD intervienne pour qu'ils touchent une prime de mobilité, non prévue dans le plan, hé oui...).

1 personne est partie à la retraite en jour grâce au plan, 5 personnes en brigade D et 1 en brigade C (surtout pour des raisons de santé).

Le personnel attendait beaucoup de ses mesures, il a été profondément déçu.

L'avenir à Marseille Ville:

La Direction écrit : fin 2010, fin du transfert de l'activité vers Arnavant.

Pour la section SUD, cette déclaration est manipulatoire. Les machines vont commencé à être installer en fin Août et opérationnelles dès la fin d'octobre pour la 1^{ère} machine.

Dès le printemps 2008, des appels à candidatures vont être proposés aux agents en nuit comme en jour sur des horaires imposés et des organisations du travail non discutés pour rapidement vider Marseille Ville CTC. Les ¾ des activité de Marseille Ville pourront être transféré d'ici la fin 2008 (c'est ce qui s'est passé à la PIC de Wissous, dite Paris Sud, dernière PIC ouverte par La Poste).

Les conséquences :

La Poste demande au personnel, en organisant des entretiens managériaux, de choisir tout en refusant de donner toute l'information et en imposant ses choix.

M E N S O N G E S

Dans le cadre de la fermeture de Marseille Ville :

- Une PPDC Est (*Plateforme de Préparation et de Distribution de Courrier*) va être créée près du cinéma "les 3 palmes" près du centre SPA, pour être plus précis. Cette PPDC va traiter du produit pour les quartiers Est et Sud et sera équipé d'une MTP (Machine de Tri Préparatoire) et il y aura entre 80 à 100 personnes sur des horaires de 4 heures du matin à 22 heures, grosso modo...
- Une PPDC Centre (peut être) du côté du Dock des Sud traitant le produit manuel pour les quartiers Centre et Nord avec là aussi 80 à 100 personnes et des horaires inhumain.

Pour obliger le personnel de choisir en aveugle, la DOTC ne donne l'information qu'au compte goutte.

Ayant fait les études de trafic, connaissant les flux et des performances des machines implantées dans les différentes plateformes la DOTC sait déjà à peu de chose près les organisations du travail, les horaires, l'emploi dans les 3 nouveaux Centres créés sur Marseille.

Si elle refuse de donner ces informations c'est pour jouer sur la peur de l'avenir et obliger chaque agent à se déterminer sans avoir tous les éléments en main.

Pour la section SUD, le personnel doit pouvoir choisir en toute connaissance de cause.

La section SUD, exige que la DOTC donne toutes les informations avant d'essayer d'obliger le personnel à faire des choix lourds pour l'avenir.

Pour les agents de brigades traditionnelles (A, B, 2 nuits sur 4...) l'affirmation du maintien de ces régimes jusqu'en 2010 est manipulateur.

Les appels à candidatures vont commencer aux printemps, il n'y aura pas de brigades traditionnelles à Arnavant.

Les agents auront le choix entre, quitter leurs horaires et accepter les choix imposés par La Poste, attendre la retraite dans Marseille Ville en espérant un plan retraite alléchant ou attendre juillet 2009 la discussion sur les horaires.

Pour les agents de nuits, la Loi Fillon touche de plein fouet le personnel de ces brigades avec le rallongement des carrières de 37,5 à 40 ans et la mise en place du système de décote qui baisse des taux de pension déjà faible pour la majorité du personnel.

Et ce n'est pas les propositions sur le reclassement qui permettra de compenser les pertes mensuelles sur nos retraites.

Si le personnel de nuit attend la montée en charge rapide (été, automne 2008) il n'y aura plus aucune place en nuit à Arnavant, les agents seront condamnés à accepter les 2 propositions de la Poste avec mutation d'office ou accepter la charité (prime de retraite).

Pour SUD, si les Organisations Syndicales et les agents n'imposent pas leurs points de vue rapidement, c'est le calendrier imposé par La Poste qui imposera ses choix à tous et Marseille Ville sera un mouvoir pour vieux dinosaures.

MANIPULATION

Exemple de Marseille Provence CTC :

Les étapes officielles sont :

- Accompagnement social de mai à juillet 2009
- Régime de travail, fin juillet 2009.
- D'août à octobre 2009, lancement des travaux Marseille Provence.
- Fin 2010, transformation de Marseille Provence en Pic, jusque là, maintien des régimes de travail traditionnels.

Pour Sud, le calendrier est un piège pour l'ensemble du personnel :

- Pour les **brigades traditionnelles**, les agents ne sont pas touchés jusqu'en juillet 2009 ou La Poste annoncera comme pour les agents de Marseille Ville que ces brigades seront supprimées en attendant, La Poste proposera les plans retraites, qui avec la **Loi Fillon** sont la plus part du temps dérisoires puis pour ceux qui n'ont pas choisi 2 propositions avant mutation d'office.
- Pour le reste du personnel certains se verront d'autres horaires, une minorité quelques promotions les chantiers seront réorganisés et les agents des brigades inhumaines condamnés à y rester.
- Dès maintenant, le DETAP veut remettre en cause l'accord sur les 35 heures signés par la DOTC et les Organisations Syndicales concernant les brigades A et B : **ceci est illégal !**
- D'autre part, le DETAP refuse frécament les ASA Familiaux (ou autre) et mute d'office les agents considérés "trop malades" sur d'autres brigades.
- Il refuse pour fait de grève, d'attribuer le jour de fin d'année à certains agents.
- Augmentation du management par le stress et la répression pour soumettre le personnel.

LA DOTC VEUT IMPOSER SES CHOIX D'HORAIRES, D'ORGANISATIONS, DE CONDITIONS DE TRAVAIL ET DONC D'EMPLOI DANS LES CENTRES ACTUELS OU FUTURS SANS DISCUTER AU PREALABLE DES REVENDICATIONS DES PERSONNELS CONCERNES.

Par contre, en ne donnant que l'information quelle désire, elle cherche à DIVISER : Marseille Ville - Marseille Provence, brigades traditionnelles - brigades atypiques, jeunes - anciens, ACO - fonctionnaires.

La DOTC veut « tuer » Marseille Ville, en **imposant des choix aux agents sans aucune garantie** puis, ayant détruit ce Centre, s'attaquera à Marseille Provence pour imposer ses horaires, ses organisations etc...

LES SECTIONS SUD DES CTC EXIGENT :

L'arrêt des « réunions de travail » BIDONS et la mise en place de VERITABLES REUNIONS DE NEGOCIATIONS.

La connaissance immédiate et l'ouverture de négociation, avant toute consultation, sur les horaires, les organisations, les conditions de travail (et donc l'emploi) à Marseille Arnavant, Marseille Centre, Marseille Est et Marseille Provence.

UNE VERITABLE CHARTE DE GARANTIE POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS.

- **Le maintien des horaires classiques, leurs complements et de la suppression des brigades inhumaines.**
- **Le respect des choix des agents dans les nouvelles entités, à Marseille Provence ou ailleurs en distorsion fonctionnelle ci nécessaire.**
- **Le 2.1 grade de base et son équivalent en grade de reclassement.**
- **La possibilité de partir à la retraite à taux plein dans le cadre de CQC.**
- **La garantie d'aucun licenciement ou de mutation d'office.**